

# MOTOCROSS

SOLO / SIDE-CAR / QUAD

26 FEV. 2015

# FFM

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



Moto-Club..... Les Granges Gondardes  
N° d'affiliation..... 2594  
Date..... 01/02/ Mai 2015  
Lieu..... Granges Gondardes  
N° d'épreuve FFM..... 334  
Organisateur technique..... Mr DIFORTE Francis  
Adresse..... 95 A Avenue de provence  
e-mail..... francis.diforte@orange.fr  
Téléphone..... 06/31/95/59/05

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

## ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

## ARTICLE 2 OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course.....	BLONDON Yvon	Licence : 004178
Président du Jury ou Arbitre.....	Charpin Max	Licence : 006434
Membre du Jury.....	CHALLAMEL Jean Claude	Licence : 006217
Membre du Jury.....	LIOGIER André	Licence : 171369
Commissaire technique responsable.....	DUBOIS PAGANON Eric	Licence : 009122
Responsable du chronométrage.....	RITTAUD Stéphanie	Licence : 127171

## ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Nom	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
65/85cc Espoir	Tans	15ans	65/85cc	Moto classe 1
Chpt de France Vintage	15ans +			Moto classe 2 3 4
Vétéran	38ans +			Moto classe 2 3 4



### Engagement :

Site Internet..... 65/85cc site "Imrra" Ligue Rhone Alpes  
Contact..... Chpt Vintage à la FFM  
Adresse..... Vétéran (LADREYT Odile 06/16/02/06/21)  
Téléphone.....  
e-mail.....

### Chronométrage :

Location de transpondeur.....  oui  non  
Tarif..... 7€  
Caution..... 200€

## ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

### a. Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :  oui  non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

**b. Contrôles administratifs**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guldon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

**c. Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

## ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

## ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ----- 1

Nombre de secouristes ----- 6

Nombre d'ambulance(s) ----- 2

Hôpital le plus proche ----- Montélimar

Temps de trajet (en min) ----- 15mn

## ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

**a. Accès :**

Nom du site ----- Les Granges Gontardes

Adresse ----- Sortie autoroute Montélimar Sud

GPS - Latitude (Nord) -----

GPS - Longitude (Est) -----

**b. Caractéristiques :**

Longueur du circuit ----- 1870 mètres

Largeur minimum de la piste ----- 7 à 8 mètres

Largeur de la grille ----- 45 mètres

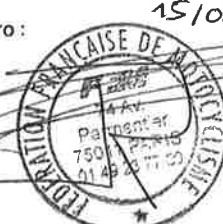
Longueur de la ligne droite de départ ----- 80 mètres

Nombre de OCP\* ----- 20

\*Officiels Commissaires de Piste

Capacité (Motos)		Capacité (Quads ou Side-cars)	
Essais :	50	Essais :	1
Manche :	45	Manche :	1

**Rappel :** l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date: 23.02.2015	Date: 02/04/2015	Date: 20/04/15
MOTO-CLUB LES GRANGES GONTARDES	LIGUE MOTOCYCLISTE RHONE ALPES 18 Chemin de l'Île Neuve Z.A. Île Neuve 28600 LA ROCHE DE CLUN Tél. 04 75 55 22 50	Numéro: 1510509 

# HORAIRES PREVISIONNELS



RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ----- Les Granges Gontardes

N° d'affiliation ----- 2594

Lieu ----- Granges Gontardes

N° d'épreuve FFM ----- 334

Date ----- 01/02 Mai 2015

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
<i>Vendredi</i>				
16h30	19h30	Contrôles administratifs	Toutes	3h00
16h30	19h30	Contrôles techniques	Toutes	3h00
<i>Samedi</i>				
8h00	8h10	Essais Libres	Evolution/Prototypes	10mn
8h15	8h30	Essais Libres	85cc Espoir	15mn
8h35	8h45	Essais Libres	Vintage	10mn
8h50	9h05	Essais Libres	65cc Espoir	15mn
9h10	9h20	Essais Libres	Classic	10mn
9h25	9h40	Essais Libres	Vétéran	15mn
9h45	10h00	Essais Chronométrés	Evolution/Prototypes	15mn
10h05	10h20	Essais Chronométrés	85cc Espoir	15mn
10h25	10h40	Essais Chronométrés	Vintage	15mn
10h45	11h00	Essais Chronométrés	65cc Espoir	15mn
11h05	11h20	Essais Chronométrés	Classic	15mn
11h25	11h40	Essais Chronométrés	Vétéran	15mn
11h45	12h05	Manche 1	85cc Espoir	15mn+1t
		Repas		
13h15	13h35	Manche 1	Evolution/Prototypes	20mn+1t
13h40	13h55	Manche 1	65cc Espoir	12mn+1t
14h00	14h20	Manche 1	Vintage	15mn+1t
14h25	15h45	Manche 2	85cc Espoir	15mn+1t
14h50	15h10	Manche 1	Classic	15mn+1t
15h15	15h40	Manche 1	Vétéran	20mn+1t
		Entracte		
15h55	16h20	Manche 2	Evolution/Prototypes	20mn+1t
16h25	16h40	Manche 2	65cc Espoir	12mn+1t



# HORAIRES PREVISIONNELS



RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ----- Les Granges Gontardes

N° d'affiliation ----- 2594

Lieu ----- Granges Gontardes

N° d'épreuve FFM ----- 334

Date ----- 01/02 Mai 2015

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
16h45	17h05	Manche 2	Vintage	15mn+1t
17h10	17h30	Manche 2	Classic	15mn+1t
17h35	18h00	Manche 2	Vétéran	20mn+1t
18h30		Remise des Prix		
19h30		Fin		

